



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

traité de Lisbonne

Question au Gouvernement n° 73

Texte de la question

RATIFICATION DU TRAITÉ SIMPLIFIÉ

M. le président. La parole est à Mme Marie-George Buffet.

Mme Marie-George Buffet. Monsieur le président, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Lors du sommet européen à Lisbonne, 400 000 personnes ont manifesté contre la flexsécurité ; plusieurs centaines de milliers d'Italiens ont fait de même samedi contre la rigueur et, en France, les trois quarts des cheminots - un record - ont fait savoir jeudi qu'ils n'acceptaient pas que leurs droits soient encore attaqués. Aujourd'hui, devant l'Assemblée, un rassemblement se tient pour le droit à la santé.

Partout en Europe, des hommes et des femmes se lèvent contre ces politiques de régression que vous appelez réformes, mais les gouvernements comme le vôtre continuent d'inspirer l'Union européenne et de s'inspirer de tout ce qu'elle fait. Votre réforme des retraites, votre réforme du droit du travail, les cadeaux pour le patronat, tout s'inscrit dans le carcan du libéralisme de Maastricht.

Nos concitoyens ont dit non à cette Europe-là.

Le Président de la République s'était engagé, dans sa campagne, à renégocier le traité pour faire entendre, disait-il, la voix du non. Au final, il nous impose une copie du projet de constitution que les Français ont rejeté. Votre traité, qui n'est pas simplifié, c'est le règne de la concurrence libre et non faussée, celui du démantèlement des services publics, de la pression sur les salaires, c'est la poursuite de la précarisation du monde du travail. Où est la démocratie ?

Les peuples d'Europe veulent être consultés, un sondage en a témoigné. Plus de 60 % des Français et des Françaises veulent un référendum. Ils ont montré en 2005 leur intérêt pour un débat sur la construction européenne. Ils l'ont fait avec sérieux et intelligence. Mais vous avez peur de cette aspiration qui grandit à une Europe sociale et solidaire, une Europe écologique et démocratique, et vous préférez passer en catimini.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous oser organiser le grand débat sur l'Europe dont nous avons besoin ? Notre peuple va-t-il pouvoir, comme il le demande, se prononcer par référendum ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Madame la députée, l'accord de Lisbonne est une bonne nouvelle pour l'Europe, qui sort de plusieurs années de paralysie institutionnelle. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Chacun voit bien qu'après le rejet du traité constitutionnel en 2005, il n'y avait pas de " plan B ", ou plutôt qu'il y avait une solution, celle que le Président de la République a défendue depuis deux ans dans toutes les capitales européennes comme au plan national. C'est son intuition et sa capacité de persuasion qui ont permis de faire aboutir ce projet. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Ce traité nous donne un cadre institutionnel durable, avec une présidence de l'Union stable, une Commission plus représentative et une subsidiarité mieux garantie par les parlements nationaux.

C'est un traité qui réconcilie les Français autour de l'ambition européenne. ("*Non !*" sur plusieurs bancs du

groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)

M. Jacques Desallangre. Posez-leur la question !

M. le Premier ministre. Ceux qui avaient voté non l'avaient fait parce qu'ils étaient hostiles au fédéralisme ("*Non !*" sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche) et qu'ils voulaient une Europe plus politique. Ce traité exclut toute référence à une Constitution et il renforce le rôle des parlements nationaux. Ceux qui ont voté oui voulaient une Europe plus efficace. Ce traité donne à l'Europe une présidence stable et des instruments pour décider et pour agir.

M. Jacques Desallangre. Qui était majoritaire ?

M. le Premier ministre. Mais ce traité simplifié ne nous exonère pas d'une réflexion de fond sur le projet politique européen à long terme.

M. Daniel Paul. Ni d'un référendum !

M. le Premier ministre. Que voulons-nous comme stratégie économique ? Quel modèle social ? Quelles frontières pour l'Europe ? Parallèlement à la négociation du traité modifié, le Président de la République et la diplomatie française ont milité en faveur de la création d'un comité des sages, qui devra réfléchir à un vrai projet politique de long terme, lequel, naturellement, fera ensuite l'objet d'un large débat dans tous les États de l'Union.

M. Jacques Desallangre. Organisez plutôt un référendum !

M. le Premier ministre. Quant à la procédure d'adoption, vous ne pouvez pas être surprise. Le Président de la République a défendu durant toute sa campagne avec courage la ratification par le Parlement de ce traité simplifié.

M. André Gerin. Quel mépris du peuple !

M. le Premier ministre. En l'annonçant avant l'élection présidentielle, il a d'ailleurs pris un risque certain, un risque assumé, un risque qui lui a valu la majorité des suffrages des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*) Les Français se sont prononcés pour cette procédure au premier et au second tour de l'élection présidentielle, au premier et au second tour des élections législatives. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Madame Buffet, je respecte la cohérence de la position du parti communiste, qui a combattu tous les traités européens depuis le traité de Rome, mais les Français ont choisi Nicolas Sarkozy et son projet politique. C'est la démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

Données clés

Auteur : [Mme Marie-George Buffet](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (4^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 73

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 octobre 2007